

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE****DÉPARTEMENT DES  
HAUTES PYRENEES****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical	:	16
En exercice	:	16
Présents	:	12
Absents	:	4
Procuration	:	0
Qui ont pris part à la délibération	:	12

**Date de la convocation :**

28/11/2025

**Date d'affichage :**

28/11/2025

**Objet de la délibération :**

Assurances du SIAHVA

**Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture le,****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025**

L'an 2025, le 17 décembre 2025, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

**Présents :** Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Bernard DURAN, Jean-Michel MARIA, René DARAN, Jacques SALAT, Louis RICARD, Dominique FOURCADE-LAVIGNE, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, André DUBAN et Mme Nathalie ALBERT

**Absents excusés :**

**Absents :** Mrs Didier BRUN, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN et Lucien FERRAS

**A été désigné secrétaire de séance :** Mr Jean-Michel ISOART

Le président indique que les contrats d'assurances signés en 2019 se terminent au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des lots soit, lot 1 à 4.

Une assistance à la mise en place de la procédure de marché dans le domaine des assurances a donc été confié au Cabinet Julien basé à Cugnaux, comme cela avait été déjà fait en 2013 et 2019.

La consultation a été lancée le 20 juin 2025, pour l'ensemble des lots et a été publiée sur la plateforme emarchespublics.com et dans la Semaine des Pyrénées le 26 juin 2025.

Les lots sont rappelés, ci-dessous :

- 1 – risques automobiles,
- 2- risques de dommages aux biens,
- 3- risques de responsabilités
- 4 -protection juridique du SIAHVA et protection fonctionnelle des agents et des administrateurs.

L'ouverture des plis a eu lieu le 22 juillet 2025.

Le rapport d'analyse des offres rédigé par le Cabinet Julien en octobre 2025, fait ressortir que les compagnies (agents et courtiers) listées, ci-dessous, ont fait parvenir un pli pour les lots suivants :

**Lot 1 Flotte automobile :**

SARL 2 C COURTAGE (Courtier) et GROUPAMA (Société)

**Lot 2 : Dommages aux biens :**

Lot Infructueux

**Lot 3 : Risques de responsabilités :**

Lot Infructueux

Accusé de réception en préfecture  
065-256501057-20251217-Del-2025-C015-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2025

**Lot 4 : Protection juridique du Syndicat et Protection Fonctionnelle es Agents et des Administrateurs**

SARL 2 C COURTAGE (Courtier) et CFDP (Société)

Au vu du rapport d'analyse des offres rédigé par le Cabinet Julien, le président propose de retenir les offres suivantes :

Lot 1 – SARL 2C Courtage Groupama (tarification 1 + mission collaborateur) pour un montant de : 5 471.36 € TTC.

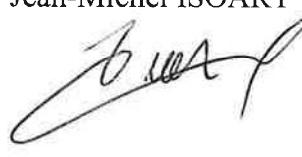
Lot 4 – SARL 2 C COURTAGE CFDP pour un montant de : 277.40 € TTC

Le Président entendu, après en avoir délibéré, les membres du Comité approuvent ces propositions et autorisent le président à signer ces contrats qui prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026, pour les lots 1 et 4.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Le Président  
Jean MOUNIQ

Le Secrétaire  
Jean-Michel ISOART



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE  
Promenade du Bernet  
65170 VIELLE-AURE